

La Commission nationale du débat public recrute un chargé.e de mission « Animation du réseau des garants » – Poste niveau C

La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des grands projets d'aménagement ou d'équipements d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées et de certains plans et programmes de niveau national. Elle est régie par le code de l'environnement et organise les débats publics, sous l'égide de commissions particulières du débat public, ainsi que les concertations préalables et post-débat sous l'égide de garants nommés par la CNDP. La CNDP, autorité collégiale composée de 25 membres, se réunit en séance plénière une fois par mois et elle délibère sur les saisines qu'elle reçoit ainsi que sur les demandes de nomination ou de conseil et d'accompagnement méthodologique. Pour assurer ces missions, la CNDP dispose d'une équipe de 13 personnes placée sous la responsabilité du bureau de la CNDP, composé de la Présidente et de deux Vice-Présidents,

Le chargé.e de mission est placé sous l'autorité du chargé.e de mission « Référent des concertations – Suivi des garants nommés ». Les missions principales du chargé.e de mission « Animation des garants » sont le recrutement des garants, la mise en place et l'animation d'un réseau/plateforme des garants, l'organisation et le suivi des formations de garants. Plus précisément, il assurera les tâches suivantes :

Recrutement des garants et gestion de la liste	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la liste des garants - Organisation logistique du processus de recrutement des garants - Identification et relai auprès des principaux acteurs - Proposition d'évolution des critères de recrutement - Coordination de la formation des garants avec le CNFPT - Mise en place d'une grille de critères pour l'identification des garants en fonction des projets - Propositions de nomination de garants (en lien avec le pôle Débat public-Concertation) - Production et suivi des données et statistiques concernant la liste (nombre, composition et profil des membres, répartition thématique et géographique)
Mise en place et animation du réseau national des garants	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du réseau - Accompagner le développement d'outils techniques et informatiques (plateforme, forum etc.) permettant au réseau de fonctionner - Organisation et coordination des rencontres nationales, régionales, thématiques - Mise en relation des garants - Mise à disposition sur un espace internet des bonnes pratiques et exemples - Mise à jour du système d'information

	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des déclarations de frais et indemnités en lien avec le pôle comptable et suivi financier et le chargé de mission des garants nommés
Formation des garants	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la formation des garants en lien avec les Vice-présidents et le prestataire - Organisation logistique en lien avec l'assistante - Mise à disposition des ressources juridiques - Mise à disposition d'outils de concertation et d'exemples

Autres missions afférentes à ce poste :

Appui à l'assistantat pour l'organisation de tout évènement, si besoin

Appui à la comptabilité pour la gestion des frais et indemnités

Remplacement des chargées de mission du pôle Débats et concertations, si besoin.

Compétences requises :

- Animation de réseau
- Gestion de plateforme, outils partagés
- Une connaissance du domaine de la participation du public et de la réglementation environnementale serait appréciée

Qualités requises

- Qualités relationnelles afin d'assurer l'interaction entre la CNDP et les garants
- Forte aptitude à la polyvalence et au travail en équipe,
- Organisation et méthode
- Réactivité
- Engagement
- Capacité de synthèse

Le poste est à pouvoir le **15 octobre 2019**. Il est ouvert aux agents de catégorie C en position normale d'activité, en détachement ou aux contractuels.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mel et par courrier à :

chantal.jouanno@debatpublic.fr

Madame Chantal JOUANNO

Présidente

CNDP

244 bld Saint Germain

75007 Paris

Renseignements : Patrick DERONZIER, Directeur de la CNDP, Tel : 01.11.49.89.58